[Subject]

**Vous prenez votre retraite et vous perdez votre régime de soins de santé collectif? Vous cherchez une solution rapide et simple?**

Si votre vie professionnelle active tire à sa fin, il y a fort à parier que vous avez déjà réfléchi à vos choix en matière de régime de retraite et d'assurance-vie. Mais avez-vous pensé à une solution de rechange si vous perdez vos garanties de soins de santé et dentaires? Si vous êtes préoccupé par la hausse constante des coûts des soins de santé non remboursés par votre régime provincial d’assurance-maladie, vous n’êtes pas seul.

Et si vous vous inquiétez à propos d'un possible imprévu, comme un accident ou une maladie, en raison de des frais médicaux supplémentaires difficiles à assumer, nous avons une solution pour vous.

En souscrivant un régime Assistant-santé LIEN de Green Shield Canada (GSC), vous bénéficierez de bon nombre des garanties auxquelles vous êtes habitué : protection pour médicaments sur ordonnance, soins dentaires, soins de la vue et soins de santé complémentaires (c’est-à-dire les soins de massothérapeutes autorisés et de chiropraticiens, par exemple), plus une assistance-voyage en cas d’urgence. Le plus beau dans tout ça? L’acceptation aux régimes LIEN est garantie – aucun questionnaire médical à remplir – pourvu que vous adhérez dans les 90 jours suivant la fin de votre couverture collective. Les régimes LIEN couvrent même les affections préexistantes. Être protégé contre l’imprévu, ça peut être simple comme bonjour\*.

**Avec les régimes LIEN, rien de compliqué**

* Couverture d’assistance-voyage – Les garanties de voyage en cas d’urgence médicale et l’assistance à l’étranger sont comprises dans tous les régimes LIEN.
* Pas de période – Quel que soit le régime LIEN choisi, votre couverture entre en vigueur le premier jour du mois suivant l’approbation de votre demande.
* Des garanties pour la vie – Une fois votre demande approuvée, votre régime LIEN vous protège pour la vie (peu importe votre âge ou les changements dans votre état de santé) tant que vos paiements sont versés.
* Des demandes de règlement traitées sans souci – La plupart de vos demandes de règlement peuvent être traitées instantanément à l’aide de votre carte d’identification GSC. Vos autres demandes de règlement peuvent être remboursées rapidement grâce au dépôt direct dans votre compte bancaire (plus besoin d’attendre un chèque par la poste)!
* Des récompenses pour un mode de vie sain – ChangerpourlavieMC est un portail gratuit, exclusif aux clients de GSC. Il est conçu pour soutenir (et encourager!) des choix de vie sains. Il vous permettra d’obtenir des points que vous pourrez utiliser pour courir la chance de gagner des récompenses formidables, notamment des cartes-cadeaux d’importants détaillants canadiens.
* Un service qui saura vous ravir – Fidèle à sa réputation, GSC vous garantit un service à la clientèle impeccable. Nous avons toutes les connaissances nécessaires pour répondre à vos questions, et aussi la manière de le faire!

**La démarche d’adhésion est très simple et ne prend que quelques minutes!**

Communiquez avec moi au [no de téléphone] [ou à] [adresse de courriel] [ou consultez mon site Web, www.abc.ab].

Régimes offerts par **Green Shield Canada (GSC).**

MC/MD Marques de commerce de Green Shield Canada. © 2016 Green Shield Canada. Tous droits réservés.

\* Pour être admissible à la souscription d’un régime LIEN et pour que votre acceptation soit garantie, vous devez présenter votre demande d’adhésion dans les 90 jours suivant la date de cessation des garanties de votre régime collectif et GSC doit avoir reçu votre paiement initial. Quant aux autres critères d’admissibilité, ils sont tout simples : vous devez être résident du Canada, être couvert par le régime d’assurance-maladie de votre province et avoir moins de 80 ans.